

**Siège Social : 36000 Châteauroux**

**Adresse : 2 Place des Cigarières**

**Date de convocation : 4 mai 2026**

---

Extrait des Délibérations du Conseil Syndical

---

Réunion du Mercredi 20 Mai 2026

**L'an deux mil vingt six**

**Le 20 mai,**

Le Conseil Syndical du Syndicat Départemental d'Energies de L'Indre dûment convoqué, s'est réuni à 10h00 en session ordinaire, au SDEI, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Camus Président.

Secrétaire de séance : M. Claude VIDAL

Nombre de membres en exercice : 49

Votes exprimés : Pour : 41/ Contre : 0 / Abstention : 0

**Étaient présents (40)**

BLANC Gilbert, BOQUET Antoine, BRUNEAU Laurent, BRUNET Michel, CAILLAUD Stéphane, CAMUS Jean-Louis, CHALMAIN Eric, CHAMBONNEAU Delphine, CHAUSSEMY Guillaume, CHAUVEAU Thierry, COTINAT Philippe, CRON Yves, DARINOT Alexandra, DELORT Stéphane, DELYS Dominique, DESIRE Serge, DUBREUIL Karine, EMERY Franck, FERRET Christophe, GABILLON Dominique, GIMENEZ Fabrice, GOURLAY Philippe, GREGOIRE Thierry, HIVERNAT Florent (suppléant de M. Millan Vincent), HURBAIN Luc, IMBERT Tony, LAFONT-MOREAU Pierre, LEMAIGRE Patrick, MABON Annick, METIVIER Philippe, MILLIN Yohan, PALLEAU Bruno, PICOUT Laurent, POINTIERE Michaël, RICHAIR Jean-Louis, ROBIN Serge, ROBIN Guy, VERRIER Eric, VIDAL Claude, VOITIER Brigitte.

**Étaient absents (7)**

BOUE Gaëtan, CHAUVAT Jean-Marc, LEGER François, LION Michel, MERLEN Régis, PASCAUD Jean-Pierre, VIAUD Philippe.

**Était excusé et a donné pouvoir (1)**

AVEROUS Gil a donné pouvoir à IMBERT Tony.

**Était excusé (1)**

ELBAZ Xavier.

**Objet : Désignation d'un représentant du SDEI à la société d'économie mixte « énergies renouvelables » SEMER**

Dans le cadre de notre prise de participation au capital de la Société d'Economie Mixte « Energies Renouvelables » parc éolien des Tilleuls, situé sur la commune de St Georges s/Arnon (36 100) et en qualité de délégué spécial, il convient de désigner un représentant du SDEI au sein de la Société d'Economie Mixte « Energies Renouvelables ».

**Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité :**

**Article 1er :** De désigner M. Laurent BRUNEAU représentant du SDEI au sein de la Société d'Economie Mixte « Energies Renouvelables ».

**Article 2 :** D'autoriser M. Laurent BRUNEAU à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Louis CAMUS

Secrétaire de Séance :



Claude VIDAL